

Les demoiselles de La Jarrie surveillent les fonds européens pour l'écologie

L'Union Européenne, c'est aussi cela : de l'argent et des métiers nouveaux pour nos contrées. En Charente-Maritime, un bureau d'étude travaille pour le programme Life Environnement

Mickaëlle Rousseleau et Marion Pinatel (de gauche à droite) veillent à l'application en France du programme Life environnement
• photo CL

Agnès MARRONCLE

La Jarrie, petite bourgade de la campagne d'Aunis. A deux pas de la poste et de la gendarmerie, c'est à peine si l'on remarque le bureau d'études Oréade-Brèche. Rien pour indiquer sur la porte l'antre de spécialistes du développement durable. Encore moins que c'est d'ici, de La Jarrie, que s'organise le suivi pour la France entière du programme européen Life Environnement. «On y est aussi bien, sinon mieux pour travailler qu'à Paris ou Bruxelles», affirme Mickaëlle Rousseleau.

Cette trentenaire, diplômée d'un DESS en gestion des ressources naturelles, est abonnée aux déplacements vers l'une et l'autre de ces capitales, ainsi qu'en tout point où sa présence est requise au nom de Life. Idem pour sa collègue, Marion Pinatel, même âge et même compétence. Leur employeur, le bureau d'études Oréade-Brèche, a été choisi sur appel d'offres pour suivre les dossiers français financés par l'Europe dans le cadre de ce fameux programme Life, lui-même divisé en trois parties. «Life Nature subventionne des projets concernant la protection des espèces naturelles et de leurs habitats», résume Mickaëlle. «Life Environnement traite de gestion de l'eau, des déchets, d'aménagement du territoire, de réduction des émissions de polluants, de tout ce qui réduit les incidences des activités humaines sur

l'environnement. C'est pour ce volet-là que nous sommes mandatés.»

Le troisième volet, Life Pays Tiers, soutient grosso modo la mise en place de politiques environnementales dans les pays hors UE de l'Europe Centrale et du pourtour méditerranéen.

Les projets Life Environnement retenus par l'UE sont plutôt bien dotés. «Des subventions couvrant en moyenne 50% des dépenses, soit des sommes allant de 300.000 à 2 millions d'euros, voire plus, sur trois ans», indique Marion. Généreuse, la commission de Bruxelles est pareillement exigeante, sur les critères d'accès comme sur le suivi des opérations. «Les bénéficiaires se sont engagés à certains résultats, ils doivent s'y tenir.» Ce sur quoi veillent nos dames de La Jarrie.

Les «espionnes» de la commission

A Toulouse, elles s'en vont voir comment progresse le dossier de la fédération des Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole, sur le montage d'une filière complète de recyclage des plastiques agricoles. A Lyon, Marion observe l'avancée du projet de la Communauté Urbaine, laquelle dresse une cartographie du bruit et des nuisances sonores sur son territoire. A Chalon-sur-Saône, c'est World Wide Fondation (la plus grosse association écologiste mon-



diale) qui bénéficie de subventions Life pour mener à bien un plan de réduction des gaz à effet de serre.

Sur ces projets et une quinzaine d'autres, Marion et Mickaëlle sont les espionnes de la commission européenne. «Disons que nous sommes ses yeux, mais nous travaillons en bonne intelligence avec les bénéficiaires.» Les uns et les autres poursuivent le même but, faire avancer et diffuser des pratiques plus respectueuses de l'environnement. «Nous rencontrons des gens passionnés, porteurs d'idées intéressantes qui valent le coup d'être essayées», affirme Marion.

Si nos émissaires de l'Europe se déplacent partout dans l'Hexagone,

elles ne s'arrêtent guère en Poitou-Charentes que pour regagner leur bureau, à La Jarrie. «Aucun dossier ne bénéficie dans la région de subventions Life Environnement», notent-elles. D'une façon plus générale, les Français sont moins souvent candidats que leurs voisins sur ce programme. «En France, il y a d'autres formes d'aides, par exemple des agences de l'eau ou de l'Adème», suggère Marion.

N'empêche ! Bien des projets correspondraient aux critères de financement de Life. Encore faut-il monter les dossiers, or à ce propos, Mickaëlle et Marion n'ont pas le droit d'intervenir : «On ne saurait être juge et parti!»